

Défi Mobilité L'exemple de l'école Henri Roca – Nieul le Dolent –

25 juin 2021

Communauté de Communes

ZA Sud-Est – CS 90116
2 rue Michel Breton
La Chapelle-Achard
85150 Les Achards
02 51 05 94 49
contact@cc-paysdesachards.fr
www.cc-paysdesachards.fr

1/ Défi Mobilité



1^{ÈRE} ÉDITION – SEPTEMBRE 2020

*Proposition de la communauté de communes

La CC est en cours d'élaboration de son schéma directeur modes actifs (Plan Vélo 2021-2030)

>> Mailing aux écoles en juin et début septembre

*L'école s'est emparée du sujet

Défi mobilité
En Pays de la Loire









Résultats : 1^{ère} école régionale (+100 élèves)
Les lots de la communauté de communes pour l'école :
30 gilets enfant + 1 adulte + 10 porte trotinnets



Défi mobilité
🚲

Défi mobilité
Habilitation tourist
éco mobilité
Ecole Henri Rivet

A la recherche des Amands
Club de Tourisme
14 rue de la République
44100 Nantes

Défi mobilité

En Pays de la Loire



Commission
Mobilités & Actions
pour la nature
22 Juin 2021

1/ Défi Mobilité

2^{ÈRE} ÉDITION – JUIN 2021

*Proposition de la communauté de communes

>> Mailing en mars + début mai

*Mise à disposition du tableau de comptage en grand format pour chaque classe

*Le rôle important des enseignants

>> 100% des classes ont participés au défi

5 classes soit 107 élèves sensibilisés !

Journal de l'école : l'empreinte carbone

La pollution se mesure !

L'empreinte carbone mesure la pollution des hommes à partir de la quantité de gaz carbonique produite par leurs activités. Explications.

Lorsque tu te rends à l'école, que tu manges un steak ou que tu utilises ton ordinateur ou ton téléphone portable, cela produit de la pollution. Cette pollution se mesure. C'est ce qu'on appelle l'empreinte carbone.

Mesurer la pollution

Le calcul de l'empreinte carbone permet de connaître la quantité de pollution émise par nos activités. Elle évalue la quantité de gaz CO₂[dioxyde de carbone]nécessaire pour accomplir une activité ou fabriquer un objet. Le souci, c'est que le CO₂ est le principal gaz responsable du réchauffement de la planète.

Un ordinateur = 1300 km en voiture

Par exemple, manger une côte de bœuf de 1 kilo équivaut à faire un trajet en voiture de 130 kilomètres. Fabriquer un ordinateur nécessite l'émission de 200 kg de CO₂, soit l'équivalent de 1300 km en voiture.

En France, une famille émet ainsi en moyenne 16,4 tonnes de dioxyde de carbone chaque année. Une partie de ce gaz est absorbée par les arbres et la nature. Mais elle ne peut pas absorber tout le CO₂ émis par les activités humaines.

Connaître son empreinte carbone permet donc de faire plus attention. Et de mettre en place des solutions pour réduire cette pollution. De nombreux pays ont désormais pour objectif de ne pas émettre plus de CO₂ que la nature est capable d'absorber.

Réduire son empreinte

Chacun a la possibilité d'agir pour réduire la quantité de pollution émise par ses activités. Voici quelques conseils simples pour réduire ton empreinte carbone.

1. Aller à l'école à pied, en trottinette ou à vélo plutôt qu'en voiture.
2. Consommer moins de viande et plus de légumes, si possible cultivés près de chez soi et de saison.
3. Ne pas trop chauffer sa maison (19 °C suffisent).
4. Choisir les appareils électroménagers qui consomment moins d'énergie et les faire réparer plutôt que de les remplacer.
5. Éteindre les lumières quand on quitte une pièce, débrancher les chargeurs et les appareils sous tension comme la télé ou l'ordinateur

Actu extraite du **Journal des enfants**. Le **JDE**, hebdomadaire national d'actualité pour les 9-14 ans, a son blog. Les jeunes internantes peuvent s'y exprimer, commenter les articles mis en ligne chaque jour, participer à des jeux. C'est un espace ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'actu.

Source : JDE
Auteur : Edith Alberts





